



Fédération Française
de Spéléologie

BREVET D'INITIATEUR FEDERAL

FORMULE CADRE-STAGIAIRE

Commission enseignement

Ecole Française de Spéléologie

Cette formule d'obtention du brevet d'initiateur fédéral est proposée aux militants fédéraux de longue date et actifs. Elle n'est en aucun cas un accès plus aisé au brevet, mais valide une expérience et un niveau reconnu.

La validation des compétences du cadre stagiaire se fait lors de l'encadrement d'un stage E.F.S. de formation personnelle (5 jours minimum) sous la tutelle de **2 moniteurs recyclés**. **Ce stage ne peut accueillir qu'un seul cadre stagiaire dans l'équipe d'encadrement** (*cadre stagiaire sous cette formule ou formule validation VAE diplôme professionnel option spéléologie*).

La délivrance du brevet d'initiateur est accordée au vu :

- ✔ de l'attestation de compétences (signée par 2 cadres recyclés dont 1 moniteur ou instructeur)
- ✔ des avis favorables :
 - du président du CDS,
 - du correspondant régional de l'EFS,
 - de la Direction Nationale de l'E.F.S.,
 - de l'équipe d'encadrement du stage.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

- ✔ être licencié à la FFS depuis 2 ans au moins,
- ✔ être âgé de 18 ans minimum,
- ✔ être titulaire d'une attestation de formation de secourisme PSC1, ou d'une attestation de formation admise en équivalence.

PROCEDURE :

- ✔ Le candidat demande à l'E.F.S. l'acte de candidature spécifique "*brevet d'initiateur fédéral formule cadre-stagiaire*", sur lequel il doit mentionner le choix du stage validant.
- ✔ Il rédige un *curriculum vitae* explicitant sa valeur technique et ses diverses actions d'enseignement et responsabilités au sein de la fédération et fait signer l'attestation de compétence (jointe à l'acte de candidature) par deux brevetés recyclés (dont un moniteur ou instructeur).
- ✔ Il envoie le dossier au président du C.D.S. pour avis sur l'engagement fédéral du candidat.
- ✔ Le président du C.D.S., transmet le dossier à l'E.F.S.
- ✔ La Direction E.F.S. valide ou refuse l'acte de candidature, et transmet la décision au candidat et au responsable de stage avant le début de la session.



- ✔ A l'issue du stage, l'équipe d'encadrement évalue le candidat lors :
 - D'une séance d'encadrement,
 - De la présentation d'un exposé ou l'animation d'une action pédagogique (au choix du candidat),
 - De l'évaluation générale sur la valeur technique et pédagogique du candidat.

L'équipe transmet l'acte de candidature ainsi complété à l'E.F.S., en même temps que le compte-rendu normalisé du stage.

- ✔ A réception du dossier et si l'équipe d'encadrement a émis un avis favorable, l'E.F.S. délivre le brevet d'initiateur fédéral au candidat.

Mars 2022



Fédération Française
de Spéléologie

Commission enseignement
Ecole Française de Spéléologie

BREVET D'INITIATEUR FEDERAL

FORMULE CADRE-STAGIAIRE

ACTE DE CANDIDATURE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom :

Date naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

N° FFS :

Stage envisagé :

Date : Lieu :

ATTESTATION DE COMPETENCES ET DE CONNAISSANCES

Attestation délivrée à l'issue d'une pratique régulière de la spéléo

(Valable 1 an à compter de la signature)

Les points du référentiel constituant les prérequis pour être Initiateur fédéral, ont été contrôlés et peuvent être considérés comme acquis par le candidat

Signature du candidat

Fait à :

Le :

Nom brevet et signature des cadres

Fait à le

Cette attestation doit être validée par deux cadres de la fédération, dont au moins 1 moniteur ou instructeur.



Avis du président de CDS (engagement fédéral du candidat)	Nom, date et signature.
Avis du correspondant régional EFS	Nom, date et signature.
Avis de la direction nationale de l'EFS	Nom, date et signature.

Attestation de l'équipe d'encadrement du stage	Noms, date et signature.
Avis favorable. <input type="radio"/> Avis défavorable <input type="radio"/> Motifs :	



A retourner à l'E.F.S. pour la délivrance du brevet d'initiateur.

